

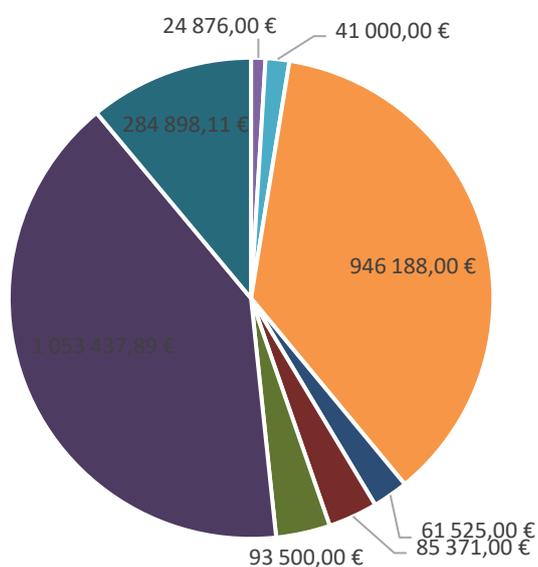
BUDGET PRINCIPAL 2025 - INVESTISSEMENT

La section d'investissement contient les dépenses qui vont augmenter la valeur du patrimoine communal.

Montant global de la section d'investissement :

2 590 796 €

les investissements prévus en 2025 - 2 590 796 € -



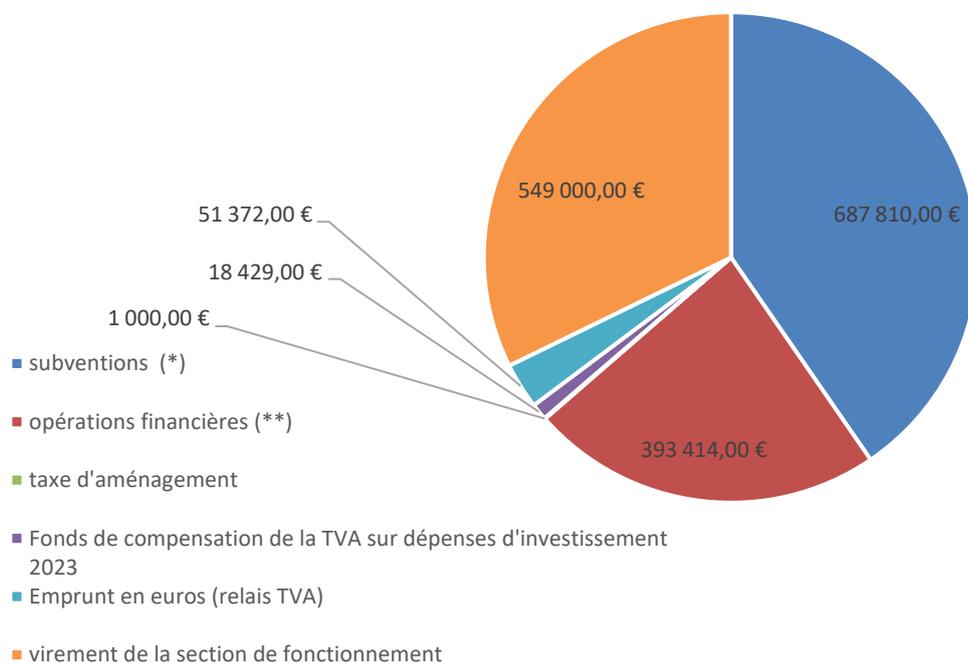
- aménagement cimetièrre (procédure, reprise emplacements, fontaine)
- chemins piétons route de Mervans + Outre Cosne
- aménagement d'un espace public rue du bourg
- aménagements de sites et infrastructures (*)
- aménagements de bâtiments (**)
- achat de matériel d'investissement (***)
- opérations financières et remboursement de la dette (160 166 € capital remboursé)
- déficit antérieur reporté

(*) aménagements de sites et infrastructures : participations aux syndicats pour les extensions de réseaux et l'éclairage public, travaux forestiers, installation de voirie et aménagement accotement, matériel et outillage incendie, signalisation routière et équipement de voirie

(**) aménagements de bâtiments : installation climatisation mairie, pompe restaurant scolaire, vélux et luminaires école, éclairage salle des fêtes, rampe logement, poorte logement, chauffe eau atelier

(***) matériel d'investissement : véhicule pour service technique, tracteur tondeuse, matériel pour service technique, mobilier + écran interactif pour 1 classe école élémentaire, matériel divers, ouvrages bibliothèque.

Recettes pour financer les investissements - 2 590 796 € -



(*) Subventions :

DETR/Europe/Région et Département AAP 2025 pour l'aménagement espace public rue du bourg : 623 389 € ;

Amendes de police pour chemins piétons route de Mervans et Outre Cosne: 12 000 € ;

Etat DETR pour trottoirs rte de Guerfand à chemin du Brely : 11 646 € ;

Etat/Europe : 40 775 € pour desserte forestière Colnand.

(**) les opérations financières sont constituées des amortissements de subventions d'équipement versées, des encaissements de cautions locatives et de l'excédent capitalisé (382 737,11€).